



Résumé des négociations intersessions d'Avril 2011 de la CCNUCC

Les gouvernements se sont récemment réunis de nouveau à Bangkok, en Thaïlande, pour les négociations en cours au titre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et au titre du Protocole de Kyoto. Cette session était la première réunion des AWG après l'adoption des accords de Cancun à la CdP 16 et la CMP 6, tenues à Cancun, au Mexique. Durant les trois jours qui ont précédé les négociations officielles, les parties ont pris part à trois ateliers d'une journée chacun, mandatés par les Accords de Cancun. Les ateliers ont abordé 1) les engagements d'atténuation des pays industrialisés, 2) les mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA, par son acronyme en anglais) des pays en développement, et 3) le mécanisme de la technologie relevant de la Convention. Dans un échange ouvert et collaboratif, les parties ont présenté leurs activités et leurs points de vues sur les différents thèmes. Pour accéder aux résumés détaillés de ces réunions, voir Annexe I.

L'ordre du jour comme Proxy

Au sein du principal organe de négociation au titre de la Convention, plusieurs gouvernements ont quitté Bangkok exprimant un sentiment de frustration à l'égard des progrès accomplis durant la session. Les négociations au titre de la Convention ont achoppé sur ce que devaient être l'ordre du jour et le point de concentration des travaux en 2011, entre avancer sur les éléments de la mise en application des accords de Cancun (comme le registre des NAMA et le Cadre d'adaptation) ou retourner au Plan d'action de Bali pour répondre aux questions que Cancun n'a pas réussi à résoudre (comme l'opportunité de travailler vers un traité juridique au titre de la Convention).

La plupart des pays industrialisés parties ont déclaré que l'ordre du jour devrait être fondé sur les éléments des accords de Cancun et fournir une structure pour la discussion des modalités d'application des mécanismes établis à la CdP 16/CMP 6. Le G77 et la Chine ont soutenu qu'un ordre du jour établi de manière fondée uniquement sur les accords de Cancun serait incomplet et qu'il devrait, à la place et lieu de cela, comprendre les éléments du Plan d'action de Bali qui n'ont pas été abordés dans les accords de Cancun. Le résultat de ces discussions a été que les négociations en 2011 avanceront en combinant à la fois la mise en œuvre des accords de Cancun et le travail sur les questions non résolues à Cancun.

"Kyoter ou ne pas Kyoter"

A Bangkok, les parties se sont engagées dans un échange renouvelé sur la voie à suivre dans le cadre du Protocole de Kyoto, bien que d'importants points de divergence les divisent encore. Les pays industrialisés ont réaffirmé qu'ils veulent voir des preuves tangibles que les principaux pays émetteurs non parties à l'Annexe I sont en train d'entreprendre des NAMA ambitieuses. Plusieurs d'entre eux ont en outre réitéré les positions antérieures selon lesquelles il est, pour eux, crucial d'avoir de la clarté sur les règles et les méthodes qui s'appliqueront à la deuxième période d'engagement (post-2012). Pour leur part, les pays en développement ont demandé

que l'engagement politique des pays industrialisés vienne en premier – c'est-à-dire avant la détermination des règles - de sorte qu'une période post-2012 soit assurée. Il y a eu peu de concessions.

Le Fonds Vert pour le Climat

Ce sujet n'a pas été repris dans les négociations officielles à Bangkok, mais les parties se sont réunies à titre officieux au sein de groupements régionaux pour discuter de la voie à suivre quant à la conception et à l'opérationnalisation du Fonds Vert pour le Climat (FVC). La majorité des membres a été confirmée à Bangkok pour le Comité de Transition formé de 40 gouvernements, chargé, par les accords de Cancun, de concevoir le fonds. Les parties ont confirmé qu'elles se réuniront à New York immédiatement après les sessions de Bangkok, pour confirmer le reste des sièges. Le Comité de Transition se réunira, pour la première fois, à Mexico, les 28 et 29 avril; cette réunion se concentrera probablement sur la façon dont le comité veut entreprendre sa tâche importante et sur ce qui est réalisable par la réunion de Durban. A partir de là, le comité s'engagera dans les discussions techniques détaillées nécessaires à la conception du FVC.

Annexe I: Les rapports des ateliers techniques

L'Atelier sur les objectifs d'atténuation de l'Annexe I

L'atelier a été structuré autour d'exposés présentés par les Etats membres de l'Annexe I, dont la plupart a donné un aperçu de leurs mesures d'atténuation et des engagements futurs.

Les pays industrialisés (l'UE, la Norvège, la Suisse, l'Australie, les Etats-Unis, la Russie, la Pologne, le Japon, l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande, la Suède, la France, l'Islande et le Royaume-Uni) ont livré un message indiquant qu'ils honoreront leurs engagements relatifs à la première période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto et que beaucoup d'entre eux ont déjà en place les politiques et mesures nécessaires à la réalisation de leurs objectifs futurs. La majorité a également nuancé cela en expliquant que leurs engagements les plus importants sont soumis à certaines conditions (un accord global, comprenant l'ensemble des grandes économies, des règles encadrant l'UTCATF, le recours à des compensations). Le Japon a assuré l'auditoire qu'il continuera à accorder une grande attention au changement climatique, même si après la récente catastrophe il doit reconsidérer toutes ses politiques. L'exposé présenté par les Etats-Unis était consacré principalement à l'action nationale et la législation qui doit être adoptée, mais aucune date précise n'a été mentionnée pour sa mise en place. Le délégué a souligné que l'administration actuelle est attachée à l'objectif impliquant l'ensemble des secteurs de l'économie et consistant à réduire les émissions de 17% par rapport aux niveaux de 2005, d'ici 2020, même si l'objectif final ne sera officiellement communiqué au Secrétariat que lorsque des politiques et/ou une législation pertinentes seront adoptées.

Quatre exposés de pays en développement (le Brésil, la Micronésie, l'Inde, la Bolivie) ont souligné que la conversion des engagements politiques en objectifs chiffrés formels de limitation et de réduction d'émissions (QELRO) devrait être clarifiée et que la question des mesures complémentaires (rôle des organisations internationales, crédits compensatoires de carbone) soit prise en considération. La Bolivie a plaidé qu'avec les engagements actuels, le fardeau des mesures d'atténuation se trouve transféré aux pays en développement, surtout que l'utilisation du droit international de compensation accapare tous les "fruits faciles à cueillir" dans les pays en développement. De nombreux pays en développement ont, dans leurs déclarations (et la Micronésie dans son exposé) souligné la nécessité d'accroître le niveau

d'ambition des objectifs des pays industrialisés, aux fins de combler le fossé entre les engagements actuels et ceux requis par la science.

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse :
http://unfccc.int/conference_programme/items/5884.php

L'Atelier sur les NAMA à prendre par les pays en développement

Au cours de l'atelier de la deuxième journée, un certain nombre d'exposés présentés par des pays et des groupes de pays ont permis une meilleure compréhension de la diversité des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA) soumises par les pays en développement et de leurs actions sur le terrain. Il y a eu également des éclaircissements concernant certaines hypothèses sous-jacentes à l'élaboration des NAMA, et sur le financement, la technologie et le renforcement des capacités nécessaires à leur mise en œuvre.

Certains principes sous-jacents communs aux NAMA présentés ont été mentionnés, tels que le fait qu'elles doivent être soumises de manière volontaire, que le développement durable serve de principe directeur avec la croissance économique, être inscrites dans le cadre de l'éradication de la pauvreté, l'importance du secteur de l'agriculture et la nécessité d'un soutien international.

Les NAMA présentées à ce jour par les non-parties de l'Annexe I sont sous une forme différente - des chiffres absolus de réduction par rapport à une année de référence, le pourcentage de déviation par rapport au *business as usual* BAU (par l'acronyme en anglais), l'intensité énergétique, l'intensité carbonique, le nombre absolu de tonnes d'équivalents CO₂ réduites, les mesures prises dans les secteurs, dans les projets particuliers. (Document pertinent: FCCC/AWGLCA/2011/INF.1). Cela rend difficile le calcul des réductions d'émissions globales possibles des ou celles opérées dans certains cas de pays particuliers.

Les exposés (Mexique, Chine, Ghana, Inde, République de Corée, Pérou, AOSIS, Singapour, Afrique du Sud, Australie, Îles Marshall, Bangladesh, Brésil) ont identifié une très grande diversité des mesures (partant de mesures simples, comme des fours de cuisson à des stratégies et plans de développement à faible émission impliquant l'ensemble des secteurs de l'économie, y compris les instruments économiques comme les systèmes d'échange de quotas d'émission), et ont identifié également une grande diversité des situations nationales. Une part importante des NAMA présentées a été annoncée comme étant mise en œuvre dans le cadre de l'effort national (compte tenu du fait que certains des pays sont des pays en développement avancés). Il a été souligné qu'avec l'appui international, les pays en développement seront en mesure de procéder à davantage de réductions d'émissions. (Les exposés sont disponibles à l'adresse: <http://unfccc.int/meetings/awg/items/5928.php>)

Certains obstacles communs ont été identifiés, tels que le manque de financement initial, l'accès aux fonds, des capacités humaines, de l'expertise dans les thèmes méthodologiques, les problèmes socio-économiques, les problèmes institutionnels. Il ya eu un débat sur la question de savoir si des lignes directrices communes (pour les questions du BAU, du processus MRV, et *reporting*) sont nécessaires (avec une certaine souplesse pour les différents groupes de pays) ou, étant donné la grande diversité des situations nationales, les pays eux-mêmes auront à en décider. Certaines parties ont proposé l'élaboration de lignes directrices communes également pour l'établissement de scénarios de référence pour le BAU, cependant cette proposition a été fortement contestée par d'autres parties qui ont souligné que les conditions et

les hypothèses nationales sont très diverses et que des lignes directrices communes n'apporteraient pas de valeur ajoutée au processus.

A la fin, il y a eu un exposé présenté par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), expliquant que dans le cadre de la 5^e reconstitution du FEM, les pays pourraient recevoir un soutien pour l'identification de scénarios d'émissions à long terme, la détermination des options et des coûts et l'élaboration des méthodologies MRV.

Il ya eu de brèves discussions sur le registre, le mécanisme correspondant, les interactions entre les NAMA et les mécanismes relatifs au carbone, les thèmes méthodologiques et ce qui est considéré comme étant un soutien international. Il a été mentionné que dans certains cas il ya un chevauchement entre les activités des donateurs dans le domaine de la détermination des NAMA dans un même pays.

Il a été décidé qu'un rapport écrit sera produit pour l'atelier, rapport qui sera transmis au LCA et au SBI, et qu'en termes de travaux futurs, d'autres ateliers sont nécessaires, qui pourraient se concentrer sur les questions du registre, des NAMA soutenues au niveau national et au niveau international, l'implication des pays qui ont des NAMA mais qui ne disposent pas d'engagements. Bien que l'atelier ait été jugé très utile et très fructueux, il y a lieu de mentionner que les questions les plus pertinentes pour les négociations (le registre, l'échelle nationale vs l'échelle internationale et les thèmes méthodologiques) n'ont pas été amplement discutées et n'ont pas de propositions à présenter aux sessions officielles.

Atelier sur le mécanisme de la technologie

Les accords de Cancun ont créé un Mécanisme de la Technologie (MT) au titre de la Convention, composé d'un Comité Exécutif de la Technologie (CET), un Centre des Technologies du Climat (CTC) et un Réseau des Technologies du Climat (RTC). Cet atelier s'est concentré sur les propositions avancées par les parties concernant la fonction et la forme que doivent revêtir le CTC et le RTC.

Un grand nombre de parties ont présenté des exposés sur différents modèles pour le MT, dont beaucoup ont porté sur un modèle en roue pour le CTC (point central) et du RTC (points de destination). Concernant ce modèle, cependant, il y avait une sélection de points de vue:

- Certaines parties ont proposé un CTC mondial qui soutiendrait un réseau mondial d'acteurs nationaux et régionaux (CTN); d'autres ont plaidé plutôt pour un ensemble de centres régionaux, que pour une seule institution mondiale. Ces points de vue n'étaient pas répartis de manière à établir une ligne de démarcation claire entre les groupes de pays industrialisés et de pays en développement.
- L'Australie a tenu à promouvoir un niveau d'autonomie élevé pour le CTC et le RTC, tandis que l'Inde a indiqué que le CET devrait surveiller et régir ces structures de mise en œuvre.
- Au sujet des compétences des différentes parties du MT, il y avait accord général que les institutions doivent plutôt être adaptées aux besoins et demandes des pays, que structurées de manière descendante. Il a été souligné, cependant, que l'ensemble des services sera un facteur dans la détermination du lieu ou de l'hôte qui accueilleront le CTC.
- L'Inde a indiqué qu'à son avis, le MT devrait recevoir un financement spécifique du Fonds Vert pour le Climat, tandis que les pays industrialisés ont été plus prudents quant à la prescription de dispositions de financement public. La Chine a suggéré que le CET devrait fournir des orientations au mécanisme de financement de la Convention, et que

cela devrait ensuite diriger un guichet particulier à la technologie au sein du Fonds Vert pour le Climat.

Globalement, il y avait une attitude très positive entre les parties participant aux ateliers. La suggestion de l'UE que le MT pourrait être opérationnel d'ici 2012 était encourageante à cet égard.